

Le réseau est placé sous la surveillance de 35 surveillants régionaux qui en assurent l'entretien. La Commission est aussi engagée activement dans le commerce des appareils et accessoires dont elle a établi des magasins à Brandon et à Portage-la-Prairie. Elle exploite également un système central de chauffage à vapeur et une usine de gaz à Brandon.

Les résultats de ses méthodes de vente et de vulgarisation de même que les mesures d'économie auxquelles recourt la Commission se reflètent dans le fait que, malgré l'augmentation de 107 p.c. dans la consommation des villes desservies en 1933, le coût global au consommateur n'augmente que de 52 p.c. La tendance des taux de la Commission a toujours été à la baisse.

Saskatchewan.—La Commission d'Énergie de la Saskatchewan a été fondée en 1929 en vertu de la loi sur la commission de l'énergie (S.R.S., 1930, c. 30) qui l'autorise à produire, vendre et fournir l'électricité, acquérir et développer les sources hydrauliques, acquérir et construire des usines thermiques, construire des lignes de transmission, acheter de l'énergie et faire des contrats avec les municipalités pour en assurer la distribution. La Commission jouit aussi de certains pouvoirs de contrôle et de réglementation concernant l'exploitation des services électriques publics et elle est chargée de l'application de la loi sur l'inspection et les permis d'électricité, 1935 (1934-35, c. 64).

Les premières opérations de la Commission se limitaient à l'achat des usines municipales qu'elle améliorait, agrandissait ou outillait pour les exploiter ensuite comme sources particulières d'énergie. Par exemple, elle prit possession, en 1929, des usines de Saskatoon, Humboldt et Rosthern. Elle établit la même année les réseaux de Shellbrook, Wynyard-Elfros-Wadena et Leader-Prelate-Sceptre en les alimentant de Wynyard et de Leader. En 1930, les usines municipales de Battleford-Nord, Swift Current, Unity et Lanigan, et l'usine privée de la compagnie Maple Creek Light, Power and Milling à Maple Creek devenaient aussi la propriété de la Commission, et en 1931 ce fut au tour de l'usine génératrice de Willow Bunch. Le réseau Watrous-Nokomis, composé de deux usines génératrices, d'une ligne de transport et de systèmes de distribution locale dans dix villes et villages, fut acheté des Canadian Utilities, Limited, et raccordé au réseau Bulyea de la Montreal Engineering Co., Limited.

De Saskatoon, centre du principal réseau de la Commission, les lignes de transport vont, à l'est, jusqu'à Humboldt, au nord, jusqu'à Shellbrook et au lac au Canard, à l'ouest, jusqu'à Radisson et au sud-ouest, jusqu'à Rosetown. Des lignes additionnelles relient Rosetown à Moose Jaw et Tisdale (où la Commission possède une usine génératrice) à Nipawin. Les réseaux construits en 1929 ont été agrandis. Toutes les lignes de transmission alimentent les villes et les villages par où elles passent. Une ligne érigée en 1935 relie Battleford à l'usine de Battleford-Nord. Au début de 1937, la Commission acheta l'usine municipale et le système de distribution de la ville de Canora et l'augmenta d'une nouvelle unité génératrice. Vers la fin de la même année, elle ajouta 25 milles de lignes de transmission au réseau de Tisdale pour la desserte d'Arborfield, Aylsham et Zenon Park. Depuis, ce réseau a été poussé jusqu'à White Fox. Le réseau de Watrous-Nokomis a été étendu en 1938 à Lockwood et Drake et aussi à Lanigan où la Commission exploitait auparavant une usine locale. Au cours de la même année, la Commission étendit aussi son réseau de Saskatoon-Moose-Jaw en lui ajoutant 12 milles de lignes depuis le voisinage de Riverhurst jusqu'à une usine de pompage établie par la ville de Moose Jaw sur la rivière Saskatchewan. En 1939 la Commission possède et exploite 1,430 milles de lignes de transmission.